

AUXILIAIRE AMBULANCIER



Intervenants

Formateurs permanents en IFA
Intervenants extérieurs /
formateurs CESU



Prérequis

Permis B



Contact

IFPS

Secrétariat : 02.51.36.65.50
Mail : ifa@ifps-vendee.fr

Inscriptions : Bordereau à retirer sur
le site www.ifps-vendee.fr



Accessibilité

Accès aux personnes en situation
de handicap, nous contacter



Durée

70H de formation
+/- 21H AFGSU

Délais d'accès : inscription sur dos-
sier téléchargeable sur le site de
l'IFPS



Publics concernés

L'accès à cette formation n'est pas soumis à une épreuve de sélection. Compte tenu du niveau des enseignements dispensés, le brevet des collèges ou son équivalent est le minimum pour suivre ces enseignements.



Objectifs pédagogiques

Acquérir les compétences professionnelles permettant d'exercer le métier d'auxiliaire ambulancier :

- Connaître les bases d'anatomie, de déontologie, de responsabilité, de transport sanitaire afin d'accompagner au mieux les patients
- Contribuer à des prises en soins de qualité
- Sensibiliser et acquérir des pratiques en ergonomie
- Adopter une démarche relationnelle adaptée



Contenu de la formation

La formation d'auxiliaire ambulancier est répartie de la manière suivante :

⇒ 70 heures d'enseignements théoriques et pratiques portant sur :

- L'hygiène : Définition des mécanismes infectieux et leur prévention
- Les principes et valeurs professionnelles : Notions fondamentales d'anatomie, physiologie et d'appréciation clinique, la déontologie, la responsabilité
- La démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients : Les principes de la communication et la relation de soin
- Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardages : Utilisation de matériels professionnel, analyse de situation et mise en œuvre de gestes et techniques, prise en compte des capacités de la personne
- Et les règles du transport sanitaire : Organisation du transport sanitaire, la conduite, les types de véhicule, la réglementation

⇒ 21 heures pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2 (AFGSU 2). Les candidats titulaires de l'AFGSU2 peuvent en être dispensés



Méthodes mobilisées

- > cours théoriques et pratiques
- > Méthode interactive
- > Mises en situation professionnelles



Méthode d'évaluation

- > Evaluation des compétences acquises (théoriques et pratiques) ;
- > Une attestation de formation est délivrée à l'issue de la formation.



Dates

2 sessions (20 stagiaires par session)
Du 16 mars au 1er avril 2026
Du 28 septembre au 14 octobre 2026



Tarifs 2026

1150 € par stagiaire



Lieu de la formation

IFPS
33 rue du Maréchal Koenig
85000 LA ROCHE SUR YON